

Département INFORMATIQUE



Nice le 4 juillet 2014

Madame, Monsieur,

j'ai pu apprécier les compétences en enseignement de Maxime LEFRANCOIS au cours de l'année universitaire 2013 2014 au sein du département informatique de l'IUT.

Dès l'annonce de son recrutement, il a montré son intérêt pour l'organisation pédagogique de nos formations en étudiant les programmes et il a pu définir son service en fonction des besoins du département en concertation avec les différents responsables de modules. En particulier, il est intervenu cette année en DUT 2^e année pour les modules d'algorithmique et programmation par objets (1 groupe TD/TP, 45h ETD), de bases de données (en parcours traditionnel et semestres décalés, 2 groupes TD/TP, 2x16h TD, 2x15h TP), d'outils et modèles du génie logiciel (responsable du module pour les semestres décalés : 10h Cours, 18h TD, 2x20h TP). Pour ces modules il a participé à la réalisation et la mise à jour des supports de Cours, TD et TP. Dans la formation de licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels (L3 LP SIL) il a conçu et mis en œuvre l'intégralité du module de Web sémantique et Web multimédia.

Non seulement Maxime LEFRANCOIS a fait preuve d'un investissement remarquable dans ses enseignements, mais il a aussi participé activement aux conseils pédagogiques et aux jurys tout au long de l'année.

Enfin, je tiens à ajouter que c'est un collègue très apprécié tant par l'équipe pédagogique que par le personnel administratif, et les évaluations de ses enseignements rendues par les étudiants sont tout aussi satisfaisantes.

C'est pour toutes ces raisons que je soutiens vivement Monsieur Maxime LEFRANCOIS pour la qualification aux fonctions de Maître de Conférences.

Le chef du département Informatique :

Michel SYSKA,

Maitre de conférences à l'université Nice – Sophia Antipolis

Michel.SYSKA@unice.fr